

*«Ô fils de l'esprit!
Voici mon premier conseil: aie le
cœur pur, bienveillant, rayonnant,
afin que soit tienne une souveraineté
ancienne, impérissable, éternelle.»*
Bahá'u'lláh

Minou **Perrot-Ardjomande**, son épouse;

Marina **Carpaneda-Perrot**, sa sœur;

Barbara **Perrot-Fehr**, sa belle-sœur;

Mahnaze et Flavio **Ardjomande Azeredo da Silveira**, sa belle-sœur et son beau-frère;

Annik et Philippe **Cornebise**, leurs fils Christophe et Nicolas,

Inès et Christophe **Gimblett**, leurs enfants Romain et Célia,

Claudia **Perrot**,

Ravá **Azeredo da Silveira**,

May **Lucken-Ardjomande** et David **Francolini**,

Samareh et Frédéric **Azeredo da Silveira Lajaunias**, leurs enfants Delara,

Bostan et Lua,

Mercédeh et Stephan **Azeredo da Silveira den Hartog**, leurs enfants Sama

et Naïm,

Safa et Julien **Lucken-Ardjomande Häsler**,

ses nièces et ses neveux;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse, en Iran, aux États-Unis, au Canada, au Brésil, en France et en Grande-Bretagne

font part, avec profonde émotion, du décès de

Monsieur Jean-François PERROT

survenu le 5 août 2023.

La cérémonie aura lieu à la Chapelle des Rois, le mardi 15 août 2023, à 14 heures et sera suivie de l'inhumation au Cimetière de Saint-Georges.

En lieu et place de fleurs, et en témoignage de solidarité avec les idéaux de Jean-François, un don peut être fait à la Fondation ARPER pour l'éducation, qu'il a créée en 2010 (IBAN: CH91 0024 0240 8765 3440 U), ou à toute autre œuvre humanitaire de votre choix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.